

EXPOSITION

EXPOSITION ARTISTIQUE À LA CHAPELLE ST-ALOUR DU 15 JUILLET AU 15 AOÛT.

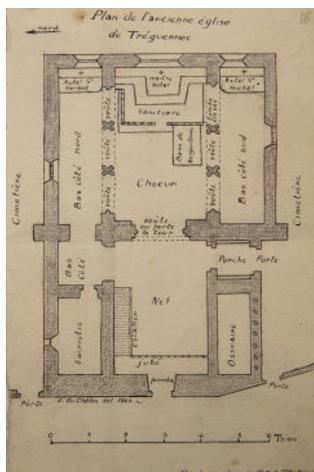
Les travaux intérieurs de restauration sont à présent terminés et la Chapelle St-Alour est de nouveau ouverte au public. Vous pouvez depuis mi-juillet venir l'admirer tout en visitant l'exposition d'Alexandre Robin, artiste de Tréguennec, jusqu'au 15 août, avec une ouverture prévue les après-midis de 16h à 19h.

BREF HISTORIQUE DE LA CHAPELLE ST ALOUR

On l'appelle aujourd'hui Chapelle St-Alour (ou Chapelle du bas), mais elle fut jusqu'à la fin du XVIII^e siècle l'église du village, placée sous le patronage de Saint Alour, troisième évêque de Quimper, qui passe pour avoir été le fondateur de notre paroisse. Sur son emplacement actuel, existait autrefois une Eglise paroissiale, avec un clocher central, entourée du cimetière (plan). Tombée en désuétude à la Révolution, le culte fut transféré à Notre Dame de Pitié, plus proche des Seigneurs de Kerguiffinec. Fin XIX^e, l'enseignement à l'école de Tréguennec était

Les vitraux
à l'est classés
aux Monuments
historiques
en 1994

assuré par deux religieuses qui vivaient au Presbytère. Celles-ci devaient se rendre à l'Eglise pour l'office matinal avant d'assurer l'école. Afin de leur éviter de longs déplacements journaliers, les paroissiens reconstruisent, en 1878, à l'emplacement de l'ancienne Eglise paroissiale tombée en ruine, la Chapelle St-Alour. C'est celle que nous connaissons aujourd'hui. Les vitraux à l'est représentant des scènes de la Passion et de la Crucifixion, ont été classés aux Monuments historiques en 1994. ●



Exposition d'Alexandre Robin

ACTUALITÉS MUNICIPALES

ACCUEIL DU PUBLIC

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public (accueil téléphonique ou physique) du lundi au vendredi de 9h à 12h.

L'après-midi, notre Secrétaire de Mairie se consacre à la gestion des dossiers. Les rencontres avec le Maire, les adjoints ou les conseillers délégués se font sur rendez-vous, samedi matin inclus. ●

GESTION DE LA CRISE COVID

Chaque habitant a reçu deux masques lavables et réutilisables, commandés et distribués à domicile par la commune.

Toute personne exprimant un besoin d'aide est invitée à prendre contact avec la Mairie. ●

TAUX D'IMPOSITION

Le conseil a décidé de maintenir les taux identiques à ceux de 2019 concernant la taxe foncière.

Pourtant vous constaterez une légère augmentation du montant de cette taxe (coefficient de 1,009) qui est imposée par l'Etat et non par la commune. ●

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas des anciens, qui se tient habituellement au mois de mai, aura lieu dès que les conditions sanitaires le permettront. ●

MUNICIPALITÉ

LE MOT DE VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

L'ensemble de votre équipe municipale souhaite par ce nouveau bulletin se rapprocher de vous. Elle est d'ores et déjà en action pour agir dans l'intérêt de Tréguennec.



Vous serez donc régulièrement informés de l'évolution des projets et de l'actualité de notre commune.

COMPOSITION DE VOTRE ÉQUIPE :

- **Stéphane MOREL** : Maire
- **Jean-Jacques XUEREB** : 1^{er} adjoint en charge de l'enfance et la jeunesse, des affaires sociales, de la solidarité inter-générationnelle, du tourisme, des bâtiments communaux, des travaux, de la voirie et du patrimoine.
- **Bruno CLECH** : 2^e adjoint en charge de l'urbanisme et aménagement, de la mobilité, des affaires scolaires, du comité intergénérationnel, de la vie associative et animation, de l'environnement.
- **Pascal LAUTREDOU** : 3^e adjoint en charge de la vie rurale et de l'agriculture.
- **Anne-Sophie PERHIRIN** : conseillère déléguée à la communication, gestion du site internet et du bulletin municipal.
- **Claude BOUCHER** : conseiller délégué aux finances et à l'application du droit des sols.
- **Coren POINOT** : conseillère municipale.
- **Édith DENMAT** : conseillère municipale
- **Rémy DURAND** : conseiller municipal
- **Raymond JAOUEN** : conseiller municipal.
- **Arnaud DUMORTIER** : conseiller municipal.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

NOUVELLE DEVISE ET LOGO

Tréguennec a revisité son logo pour l'ancrer davantage dans son environnement : le gris de nos galets, le vert des dunes et de la nature sauvage omniprésente et le bleu de la mer, au-delà de laquelle, on ne trouve rien de mieux...



Tréguennec

NEC PLUS ULTRA

D'où la nouvelle devise « Nec Plus Ultra », cette locution latine faisant référence aux 12 travaux d'Hercule lorsqu'il créa le détroit de Gibraltar, que l'on retrouve inscrite sur ce site et qui signifie « Au-delà, rien de mieux ». Belle référence pouvant donc être transposée à Tréguennec... ●

ELLE A SOUFFLÉ SES 100 BOUGIES !

MARIE PAVEC-PLOUZENNEC A EU 100 ANS LE MERCREDI 17 JUIN.

Le Maire Stéphane Morel accompagné de son premier adjoint Jean-Jacques XUEREB, sont allés rencontrer Marie à l'occasion de son centième anniversaire à l'EHPAD de Plonéour-Lanvern.

Ils lui ont offert des fleurs et quelques douceurs au nom de tous les Tréguennecois et Tréguennecoises qui l'ont bien connue. ●



BEC'H D'AR BREZHONEG

BEC'H D'AR BREZHONEG

Pendant la campagne électorale, l'équipe «Tréguennec c'est vous» s'est engagée en faveur de la langue bretonne.

Dans ce cadre, elle invite les citoyens intéressés par la langue bretonne à se manifester pour créer une commission chargée de soutenir la visibilité de la langue bretonne dans notre village. ●

E-pad ar c'houlzad evit an dilennadegoù e oa bet promet gant ar skipailh «Tréguennec, c'est vous - Tre-geneg, c'hwi eo» kas ar brezhoneg war-raok.

Da-heul an dra-se e pedomp ar geodedourien tomm ouzh ar brezhoneg d'en em ginnig evit krouiñ ur bodad e karg da lakaat ar brezhoneg war wel e-barzh hor c'hêriadenn. ●

Contact : as.perhirin@treguennec.fr

TOURISME

CAMPING MUNICIPAL

Le camping municipal, situé au cœur de la Palue, est ouvert depuis le 15 juin et le restera jusqu'au 15 septembre.

Cette nouvelle saison est marquée par la mise en place d'un protocole sanitaire adapté. ●

POSTE DE SECOURS LA PLAGE DE KERMABEC

La plage est surveillée depuis le 6 juillet jusqu'au dimanche 30 août, de 13H00 à 19H00 tous les jours pendant la saison estivale par un groupe de jeunes sauveteurs du SDIS. ●

CAMPING KERLAZ

Voici quelques informations qui peuvent intéresser les habitants de Tréguennec :

- Snack/Bar sur place ou à emporter ouvert juillet/août
- Possibilité de commander le pain et/ou viennoiserie la veille et donc de venir le chercher au camping le matin, (fournisseur boulangerie aux délices de Jean-Jacques Plonéour)
- Épicerie de dépannage juillet/août
- Location de vélos
- Soirée moules/frites les vendredis soirs, Fish and chips les mardis soirs sur réservation.
- Cours de natation avec Yann 06 73 21 43 18
- Concerts les jeudi 23 juillet et jeudi 20 août (groupe Trio Sélectif du Pays Bigouden)
- Tous les jeudis à partir de 17 h la Patiss'roule de Plomeur (juillet/août) ●

ÉCOLE PUBLIQUE

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DES TROIS GALETS

Laurence Langumier, maîtresse de la classe de maternelle, nous quitte après 19 années passées dans notre petite école. Nous la tenons en grande estime pour ses nombreuses années de service auprès de nos enfants, et lui souhaitons une bonne continuation dans l'école de Gouesnac'h.

Elle sera remplacée à la prochaine rentrée de septembre par Monsieur Judicaël FAUST, qui a été accueilli en mairie en compagnie de la Directrice Violette Bordon. Nous lui souhaitons une bonne installation parmi nous. Les effectifs se maintiennent à

un haut niveau avec plus de 40 élèves inscrits pour septembre. La municipalité rappelle ici son soutien indéfectible à ce poumon de notre village. ●

Les effectifs se maintiennent à un haut niveau

VIE COMMUNALE

CRÉATION DU COMITÉ INTERGÉNÉRATIONNEL

Le Comité intergénérationnel est en train de naître! Son but est de favoriser les rencontres entre les habitants au travers d'activités réunissant les diverses générations qui ne se rencontrent pas forcément.

Il aura à dessein d'organiser des moments de partage culturels, artistiques, de traditions, et de mettre en valeur la Chapelle St Alour, nouvellement restaurée, dans l'intérêt général et le respect du lieu. Ce comité s'est mué en association de Loi 1901 et communiquera prochainement sur les conditions d'admissions. ● [Contact : comitetreg@orange.fr](mailto:comitetreg@orange.fr)

VITESSE DANS LA COMMUNE

Vous avez été nombreux à vous plaindre de la vitesse excessive des automobiles en général dans la commune.

Une rencontre a eu lieu mercredi 15 juillet avec la direction des infrastructures de déplacement du Conseil Départemental. La sécurisation des piétons et des cyclistes, ainsi que le respect des limitations de vitesse sont une de nos priorités. ●

CCPBS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD

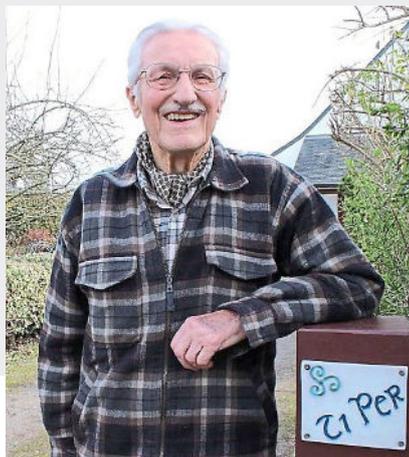
Elle est là pour ses administrés. De nombreux services existent parmi lesquels :

- Un soutien financier de 30 € pour l'achat d'un récupérateur d'eau
- Des aides pour réaliser votre ravalement de façade
- Des composteurs, pour vous aider à réduire vos déchets, subventionnés à hauteur de 50% sont vendus par la CCPBS (renseignements au 02 98 87 80 58)
- Tout sur www.ccpbs.fr ●

DÉCHETS

Les bacs verts sont à nouveau collectés toutes les semaines. Les bacs de tri sélectif jaunes sont eux enlevés les semaines paires. ●





ÉTAT CIVIL

PER PÉRENNOU NOUS A QUITTÉS

Personnage emblématique du Pays bigouden, et mémoire de Tréguennec, Per Pérennou est décédé à l'âge de 95 ans.

Il avait passé son enfance et sa scolarité dans notre petite commune à laquelle il était très attaché. Il a été inhumé lundi 25 mai dans l'intimité familiale. Une cérémonie à sa mémoire sera organisée ultérieurement à Tréguennec. ●

MARIG et autres moments de la vie à Tréguennec
Per Pérennou - Edité par l'auteur,
2007 - 172 pages

TRANSPORTS

LE TAD

Toute l'année un service de TRANSPORT À LA DEMANDE est opérationnel pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion. En réservant à l'avance au 0810 810 029 une navette est susceptible de venir vous chercher et vous ramener.

C'est particulièrement le cas le jeudi pour celles et ceux souhaitant se rendre au marché hebdomadaire de Pont-L'Abbé. Ces services sont à votre disposition, n'hésitez pas à les utiliser. Tarifs compris entre 0,75€ et 2 € le trajet. Plaquette d'information dans le hall d'accueil de la Mairie. ●

QUESTGO OU LE COVOITURAGE SOLIDAIRE

Le covoiturage solidaire est une solution créatrice de liens et d'entraide. Questgo est la plateforme publique créée par la région Bretagne et le département du Finistère. Elle est gratuite.

Selon les principes du covoiturage, les covoitureurs partagent leur trajet, en échange d'une participation aux frais (préconisation de 8 centimes du kilomètre, sans obligation). ●

Questgo.fr

ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

BRUITS DE TIRS

Au printemps plusieurs d'entre nous ont pu s'étonner d'entendre entre 19H et 21H des bruits de pétards.

Il s'agit en réalité d'un « effaroucheur sonore » pour effrayer les choucas et corneilles dans les champs cultivés. Aucun risque donc pour le promeneur. ●

CHEVAUX, MOUTONS, VEAUX, VACHES, COCHONS

Suite à deux interventions concernant des animaux échappés, la municipalité conseille aux propriétaires de laisser leurs coordonnées en Mairie afin de pouvoir les contacter plus facilement en cas d'escapade. ●

LES DUNES

Les dunes de Tréguennec sont à la fois notre jardin à tous et notre fierté ; leur préservation est notre devoir. Les piétinements en arrière des dunes est un vrai fléau qui accentue le phénomène naturel de l'érosion.

Notre équipe municipale a reçu Monsieur le Sous-Préfet, ainsi que les représentants de la DDTM et le représentant de la CCPBS pour œuvrer dans le sens de leur protection. La plage

nous procure un espace suffisant pour profiter de cet environnement de nature exceptionnel. Ensemble défendons nos dunes ! ●

LES CHIENS ET LES CHEVAUX SUR LA PLAGE

Pour rappel, l'accès des chiens et des chevaux est interdit sur les dunes et la plage du 1er juin au 30 septembre (Arrêté préfectoral du 19 janvier 2018).

Un article paru dans le Ouest France du 7 juin 2020 intitulé « Il faut sanctuariser les espaces naturels protégés » a permis d'apporter une clarification sur le positionnement de la municipalité en matière d'environnement et d'espace naturel

protégé. La municipalité rappelle que cette zone est gérée non pas par la commune mais par le Conservatoire du Littoral. Nous souhaitons donc engager une concertation pour informer les usagers de la plage des restrictions à observer. ●

Vous avez des idées à apporter pour le prochain bulletin municipal, votre conseillère déléguée à la communication recueille toutes les suggestions. Contact : as.perhirin@treguennec.fr